

Coup de frein à la voiture

TRANSPORTS 1^{er} défi de Mouvable : réduire de 20 % les gaz à effet de serre avant 2020

JEAN-PAUL VIGNEAUD

jp.vigneaud@sudouest.fr

S'etat-on obligé un jour de faire circuler les voitures de façon alternée, les numéros pairs un jour, les voitures impairs le lendemain, comme cela a été fait à Athènes ? Ou plutôt comme le suggèrent les élus verts de la Communauté urbaine de Bordeaux, Gérard Chausset en tête, copier Londres en instaurant un péage à l'entrée de l'agglomération de Bordeaux pour y limiter la circulation ?

Ces questions peuvent prêter à sourire, elles risquent pourtant de figurer au rang des hypothèses de travail pour limiter les gaz à effet de serre (GES) en Gironde. C'est ce qui ressort du premier séminaire de réflexion de l'association Mouvable organisé hier à Cap sciences.

« Ce sera dur »

Nouveau lien entre les autorités organisatrices de transport (notre précédente édition), l'association proposait un débat sur « L'après Kyoto et le Grenelle de l'environnement » soit l'obligation absolue de réduire les émissions de gaz à effet de serre de 20 % avant 2020 et les diviser par quatre avant 2050.

« Selon les études que nous avons menées, nous n'y parviendrons pas », déclare tout net Pierre Baillet du Cere du Sud-Ouest. « Restons optimistes, ce sera dur mais si nous faisons ce qu'il faut, nous pourrions y parvenir », pense pour sa part Etienne Lhomme de la CUB.



Les gaz à effets de serre étaient au cœur des débats hier après-midi à Cap sciences. PHOTO L'HELLIER

Pour atteindre l'objectif imposé il n'y a qu'une solution : réduire le nombre de déplacements en voiture. Ces derniers et ceux des camionneurs sont les premiers producteurs de gaz. Ici comme ailleurs, 3,9 millions de GES sont émis chaque année en Gironde. À elle seule, la route en produit 3,7 millions de tonnes soit 95 %.

Si l'on ne fait rien, cela va aller en s'aggravant. Malgré des circuits de transports en commun de plus en plus performants (à Bordeaux no-

tamment), les déplacements auto augmentent effectivement chaque année. Sur le Grand-Bordeaux, il n'y a pas photo. Plus de 3,5 millions de déplacements par jour, 63 % de ses déplacements se font en voiture, il % seulement en transport en commun.

Grâce à l'évolution des technologies, les experts pensent que 50 % de l'objectif « réduction » seront atteints sans effort. Pour les 50 % restant, ils pensent, en revanche, qu'il va falloir prendre des déci-

sions radicales. Plusieurs pistes ont été avancées hier : limiter la circulation routière, réviser les plans de déplacement, améliorer les transports en commun, proposer des tarifs plus attractifs, pousser au co-voiturage, offrir une meilleure intermodalité... ou encore mieux rapprocher les lieux d'habitation et d'emploi.

Peut-être ainsi totalement repenser le Grand-Bordeaux de demain. Ce sera l'objet du prochain séminaire Mouvable.

Grèves à la SNPE et à Getrag

BLANQUEFORT, SAINT-MÉDARD-EN-JAILLES

Les désaccords sur les salaires continuent d'engendrer des tensions sociales à la SNPE et dans l'usine Getrag de Blanquefort, spécialisée dans les boîtes de vitesse. Chez Getrag, Ford transmissions, deux heures de débrayage ont eu lieu hier matin et hier après-midi à l'initiative de la CGT, de la CFTC, de FO et de l'Unsa. Le nombre des grévistes s'élevait à 300 selon les syndicats et à un peu moins de 200 d'après la direction, sur un effectif légèrement supérieur à 800. La direction souligne que les augmentations 2009 atteignent 3,2 %, mais les syndicats demandent, entre autres, une augmentation générale de 3 %, avec un minimum de 75 euros. À la SNPE, des salariés continuent d'observer des débrayages de deux à huit heures, à l'initiative de la CGT, de la CFTC et de SUD. D'après SUD, la production commence à être sérieusement perturbée.

Transport de bois : délai prorogé

TEMPÈTE KLAUS Le délai d'exécution des opérations de transport, initialement prévu au 31 mars, est prolongé au 15 mai 2010. Ce délai permettra aux opérateurs qui ont répondu au second appel à projets pour les aides à la mobilisation et au stockage de bois, d'adapter leur stratégie.

L'Etat souhaite ainsi encourager davantage le stockage des chablis destinés à sécuriser l'approvision-